

Mot de la mairesse

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous présenter aujourd'hui les grandes orientations du Guide de foresterie urbaine de la Ville de Granby. Ce guide est un outil complémentaire qui permettra au conseil municipal d'encadrer la gestion et la valorisation des arbres dans le périmètre urbain de Granby. Notre forêt urbaine est une richesse précieuse qui contribue non seulement à la qualité de vie et au bien-être de toutes et de tous, mais qui participe également à notre résilience face aux changements climatiques.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ces orientations et à profiter des arbres qui se retrouvent dans notre ville, notamment dans nos parcs et espaces verts.



Julie Bourdon, Mairesse



Mot de M^{me} Catherine Baudin, conseillère responsable

Chères Granbyennes,

Chers Granbyens,

La Ville de Granby s'est engagée à maintenir l'indice de canopée à 38 % dans le périmètre urbain. La canopée, ce couvert végétal formé par les arbres, procure des bienfaits inestimables à la société et à l'environnement. Pensons simplement à la diminution de la température ambiante en période de chaleur ou encore à la purification de l'air. Le Guide de foresterie urbaine servira de cadre dans le but d'atteindre cet objectif important pour Granby.

Nous jetons aujourd'hui les bases d'un avenir plus vert, un legs déterminant pour les générations futures.

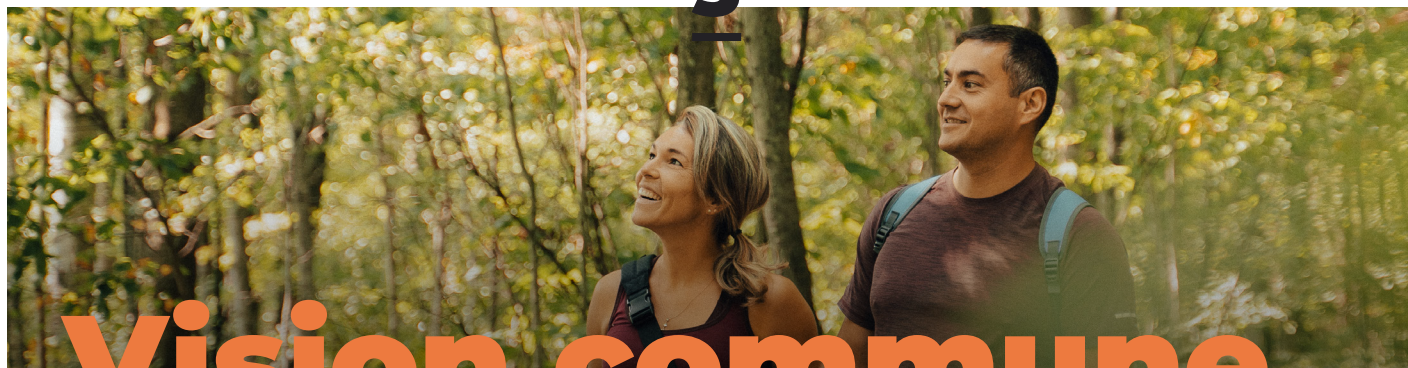


Catherine Baudin

Conseillère municipale, district 10

Responsable du développement durable
et de l'adaptation aux changements climatiques





Vision commune

Le Guide de foresterie urbaine dote la Ville d'un **outil de gestion** pour **orienter** les **interventions municipales** et **citoyennes**.

Il permettra à la Ville **d'augmenter** la **qualité de vie** des Granbyennes et Granbyens tout en **accroissant la résilience du territoire** face aux **changements climatiques**.

ORIENTATIONS

1.

Maintenir l'indice de canopée à 38 % dans le périmètre urbain.

L'**indice de canopée** représente la superficie équivalente à la projection de la couronne des arbres au sol.

Cet indice est un **indicateur** permettant d'évaluer la **contribution fonctionnelle des arbres** et les **bienfaits** qu'ils procurent à la société et à l'environnement.



2.

Réaliser les activités de prévention.

Afin d'assurer la **sécurité** de la population et des biens, effectuer un **entretien** efficace et systématique des **arbres publics urbains** ainsi que **contrôler** les plantes exotiques envahissantes.

3.

Planter des arbres.

Réaliser des **plantations** en ciblant particulièrement les **zones** où se retrouvent les **îlots de chaleur**. Privilégier la **diversité des essences** plantées.



